



## Atteinte à la vie privée par rapport à des photos

Par **sebastien888**, le **24/10/2011** à **15:02**

Bonjour,

Je vous expose mon problème,

Voilà de ça un peu près deux ans une personne est entrée en contact avec moi par le biais de facebook,

Je ne la connaissait pas et elle m'a commencé à me parler de photographies, cette personne m'a certifiée travailler pour le compte de la société Calvin Klein en dehors de ses heures de cours et trouvait mon profil intéressant, m'affirmant que si cela fonctionnait je toucherais de l'argent.

J'ai trouvé l'idée sympathique et j'ai fait des photos 'test' qui ont été réalisées dans un lieu public(ou il n'y avait que nous deux), et où j'étais torse nue sur certaines d'entre elles, et cela en tant que photos personnelles bien sûr ( il ne m'a jamais dit qu'il les utiliserait pour son entreprise ).

Et cela pour voir si cela m'intéressait et si je voulais aller plus loin, mais cela ne m'a pas plu et j'ai tout simplement refusé d'aller plus loin.

Ce qui ne l'a pas arrêté, il m'a redemandé à plusieurs reprises, insistent pour me photographier 'nue' chez lui par exemple (tout ça pour le compte de la société bien sûr).

Je n'ai jamais pu avoir les photos 'dites test', il a toujours détourné le sujet me les promettant mais ne me les envoyant jamais.

En effet il trouvait toujours des excuses, par exemple "qu'il fallait que je fasse d'autres photos pour les avoirs" alors qu'au départ il m'avait bien précisé qu'il allait me les envoyer sans contreparties, je n'ai toujours rien.

Et j'ai même appris par une conversation menée sur facebook (dont j'ai les traces) qu'il les avaient, sans mon accord, stockées sur le serveur dit 'sécurisé' de Calvin Klein et dont il n'avait accès que depuis son bureau.

J'ai finalement exigé les photos et il a fini par dire clairement que je n'aurai rien du tout mais qu'il 'les supprimerait' ce dont je doute fort, au final il m'a supprimé de facebook, ne répond plus à mes messages, ne communiquant plus.

Je ne comprend pas pourquoi il a toujours cherché des excuses pour ne pas m'envoyer les photos alors qu'il suffisait qu'il me les envoie pour que j'arrête de lui les demander tout simplement.

De plus je trouve cela bizarre qu'une entreprise ait stocké des photos dites privées sans qu'il ne fournisse aucune autorisation 'écrite' de ma part sur leur serveur professionnel.

Étant donné qu'il a mis des photos à caractère privé sur un serveur professionnel sans mon autorisation, puis je faire quelque chose contre lui ou l'entreprise ? ai-je des raisons valables de 'porter plainte' ?

Merci d'avance pour vos ré

Par **mimi493**, le **24/10/2011 à 15:27**

Donc vous avez accepté de poser nue, de vous laisser ouvertement photographier. Il n'y a donc aucune atteinte à la vie privée

Par **sebastien888**, le **24/10/2011 à 15:36**

si tu lis bien, je n'ai pas accepté de poser nu au contraire!

Par **mimi493**, le **24/10/2011 à 15:45**

[citation]J'ai trouvé l'idée sympathique et j'ai fait des photos 'test' qui ont été réalisées dans un lieu public(ou il n'y avait que nous deux), et où j'étais [fluo]torse nue [/fluo]sur certains d'entre elle[/citation] donc vous vous êtes laissés photographier ouvertement, les seins à l'air et maintenant vous regrettez.

Par **sebastien888**, le **24/10/2011 à 15:48**

je suis un garçon !!!  
et si tu lis toute la situation tu comprendras peut-être pk !!